

HIVER 2021

LA HAUTE ROUTE DU JURA AVEC LES CHIENS POLAIRES

France - Suisse

Randonnée itinérante en autonomie
5 jours / 4 nuits / 4,5 jours de marche



Ce raid se déroule sur les crêtes du Jura qui dominent le lac Léman et offrent des panoramas exceptionnels sur l'ensemble des Alpes, de l'Oberland bernois à l'Oisans.

C'est avec Patchoulie, Meiko, Tchaé, Syam, Sherpa et leurs compères que nous naviguons entre combes et crêtes jurassiennes. Un raid en semi-autonomie, alternant nuits en refuge isolé et en gîtes de montagne. Un itinéraire sur la chaîne du Haut Jura Suisse pour découvrir ce monde des chiens polaires et apprendre à guider notre compagnon à la voix.

Il s'agit d'une activité nouvelle la « caniraquettes » : randonnée à raquettes en compagnie de chiens d'attelage (huskys, groenlandais, ...). Chaque personne est longée avec une corde élastique à un chien polaire, et doit le guider. Ainsi c'est une véritable relation qui se met en place entre vous et le chien car, à la fin de la journée, il faut desharnacher le chien, le nourrir et lui faire des calins ! Les adultes et les adolescents se voient confier la responsabilité d'un chien, les enfants plus jeunes « partageront » un chien avec un adulte.

PROGRAMME

Jour 01 : RDV à 12h00 : déjeuner au gîte, puis visite du parc des chiens situé dans une combe typique du Haut-Jura. Présentation du matériel et familiarisation avec les chiens. Petite randonnée de 1h30 avec les chiens. Transferts avec voitures personnelles sur le site (15 km de Bois D'amont).

Jour 02 : Transfert de 10 mn en minibus jusqu'au hameau de la Cure. Nous remontons la combe des Copettes, **alpage endormi sous la neige** qui offre une vue spectaculaire sur la Dôle et le sud du massif. La traversée du « cimetière aux Bourguignons » sera l'occasion d'évoquer **les batailles napoléoniennes**. Puis nous rejoignons la Combe du Couchant, qui s'ouvre sur le nord du massif et le Mont Tendre, avant de descendre par une ancienne voie romaine vers le refuge non gardé. Bagages non disponibles.

Dénivelée : + 500 m / - 100 m Longueur : 13 kms

Jour 03 : Nous continuons sur la ligne de crête, notre cœur balance entre les Alpes semblant sortir de la brume **du lac d'un côté et** les ondulations des crêtes du Jura **recouverts de forêts de l'autre côté !** Déjeuner vers la Sèche de Gimel dans un univers sauvage en plein cœur du Parc naturel Vaudois. Nuit au col du Marchairuz à 1447 m, bagages disponibles !

Dénivelée : + 320 m / - 230 m Longueur : 10 kms

Jour 04 : Une journée plus courte pour souffler un peu. A **travers les "près-bois"**, paysages remarquables du Jura, héritage des premiers habitants, nous cheminons jusqu'au Refuge (2 h 30). Après l'installation et le repas au refuge, de crêts en combe, traversant les « creux d'enfer », **nous découvrons le lac Léman** en contrebas. De retour au refuge, la boîte chaude nous attend. Bagages non disponibles.

Dénivelée : + 300 m / - 120 m Longueur : 7 kms

Jour 05 : Notre itinéraire suit la longue échine du Mt Tendre (1679 m) que nous contournons ainsi que ses nombreuses antécimes ! Depuis cette crête, la vue porte loin et permet **d'observer les Alpes de l'Eiger aux Ecrins**. La descente sera l'occasion de goûter au plaisir particulier des toboggans.

Transfert retour à Bois d'Amont. Fin du séjour vers 17h30.

Dénivelée : + 270 m / - 650 m Longueur : 12 kms

- Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre accompagnateur pour s'adapter aux conditions météorologiques et nivologiques -

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Vous venez en train : L'accueil est assuré à 12h25 à la gare du Brassus (Suisse). Sur place un taxi ou membre de notre équipe vous accueille et assure le transfert (15 mn) vers l'hébergement de ce séjour. Supplément de 30 €/personne, à régler à l'inscription, comprenant le transfert depuis la gare du Brassus le jour 1 et retour à la gare le jour 5.

Vous venez en voiture : Rendez-vous à 12h45 au gîte (coordonnées et accès dans votre convocation). Sur place Isabelle vous accueille. Il est possible de laisser votre voiture sur un parking à proximité de l'hébergement pendant les 5 jours.

Accès voiture :

Venant d'une grande moitié nord de la France : L'autoroute A39 jusqu'à Poligny (sortie 7), puis la N5 en direction de Champagnole, St Laurent en Grandvaux, Morez et les Rousses. En arrivant aux Rousses, traverser le village en restant sur la N5 en direction de "Geneve par col de la Faucille". Moins d'1 km après ce panneau, tourner à droite, direction Premanon, Lamoura.

Le gîte est situé environ 1 km plus loin sur la droite. Un panneau en bois vous indique le départ d'une petite route goudronnée qui descend jusqu'au gîte (cul de sac).

Accès train : Arrivée à 12h25, gare du Brassus (Suisse). Puis transfert de 20 mn en minibus jusqu'au premier hébergement (avec supplément).

Paris gare de Lyon 07h57 – Vallorbe 10h57 / Vallorbe 11h44 – Le Brassus 12h22.

Accès avion : aéroport de Genève-Cointrin.

DISPERSION

Jour 5 : vers 18h00 aux Rousses ou vers 17h30 à la gare du Brassus.

Retour train :

Le Brassus 17h36 - Vallorbe 18h15 / Vallorbe 19h00 – Paris gare de Lyon 21h59

Hébergements avant ou après la randonnée :

Il est possible d'arriver la veille ou de rester une nuit de plus à l'issue du séjour :

- Si vous arrivez en voiture : dans le gîte à Prémanon. Supplément pour dîner + nuit + petit-déjeuner = 55 €/personne.

- Si vous arrivez en train : dans le gîte à Prémanon. Supplément pour Transfert depuis la gare du Brassus + dîner + nuit + petit-déjeuner = 75 €/personne.

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

Les euros sont acceptés à peu près partout en Suisse.

NIVEAU

Pour marcheurs sportifs.

Randonneur niveau 3 sur une échelle de 5.

Itinéraire vallonné avec des dénivelées de 400 m de moyenne. Marche sportive avec un sac comportant les affaires pour 2 jours. Il est parfois nécessaire de courir sur quelques pas pour suivre le chien. La difficulté vient aussi des conditions météo et d'hébergement (refuges + ou – bien chauffés) et de l'impossibilité de se laver régulièrement.

Dénivelée moyenne : 400 m

Horaire moyen : 6 h 00 mn

HEBERGEMENT

2 nuits en gîte et hôtel de montagne, dortoirs confortables de 6 à 8 personnes, avec sanitaires et douches à l'étage + 2 nuits en refuges non gardés, en dortoirs rustiques !

1er soir : Gîte d'étape à Prémanon, chambre collective (6 ou 10 personnes), sanitaires communs.

2nd soir : Refuge Pralets, dortoir 20 personnes, pas de wc et évier commun.

3eme soir : Auberge au col du Marchairuz, dortoir 8 personnes, wc et salle de bain sur le palier :

4eme soir : Refuge Cunay, dortoir 20 personnes, wc et lavabo en commun.

Il y a de fortes chances que nous soyons les seuls occupants des refuges. Nous ferons du feu dès notre arrivée, cela suffit à réchauffer la salle et le dortoir. Nous pourrons passer la nuit avec les couvertures du refuge (prévoir un drap ou un sac à viande pour améliorer le confort). Les sanitaires sont réduits à leur plus simple expression en hiver (à cause du gel), donc il est

juste possible de se laver les dents dans l'évier de la cuisine, ou de se rouler dans la neige !
Les WC sont rustiques !

Les repas

Le soir nous préparons ensemble les repas, qui seront constitués d'aliments simples et énergétiques. Un soir sera consacré à la "boite chaude" (fromage du Mont d'Or au four), qui est une spécialité locale (prévenez-nous si vous n'aimez pas le fromage !).

Le petit déjeuner est constitué de biscuits, pain, confiture, céréales, fruits et boisson chaude. Les pique-niques sont copieux et accompagnés d'une boisson chaude. Si la température est basse, votre accompagnateur fera le maximum pour trouver un abri (chalet ou cabane) de manière à profiter du repas et de la pause de midi.

TRANSFERTS INTERNES

Jour 1 : pour rejoindre le parc des chiens depuis le gîte (8 km), nous nous repartissons dans les voitures des participants.

Jour 2 et jour 5 : pour aller au départ et revenir depuis l'arrivée de notre parcours itinérant, nous utilisons un minibus.

PORTAGE DES BAGAGES

Les bagages sont transportés par nos soins par véhicule tous les 2 jours : ils seront disponibles les Jours 1, 3 et 5.

Vous ne portez qu'un sac comportant les affaires pour la journée et le repas de midi fourni, réparti entre tous.

Durant la semaine, nous vous demandons d'avoir un bagage par personne pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le poids ne dépasse pas 10 kg.

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, neige ou glace en hiver, etc...) et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 –10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque. Il est plutôt exceptionnel d'arriver à lire un livre complet durant la semaine.

- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.

- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.

- Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc... Votre accompagnateur est équipé d'une trousse de pharmacie complète avec ce qui est véritablement utile. Dans votre bagage, quelques médicaments de base (voir liste équipement).

- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages. Proscrire les pèse personnes !!!!

- Si vous partez pour plusieurs semaines, pensez à mettre dans un deuxième sac les affaires dont vous n'aurez pas besoin durant votre randonnée.

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées.

Ces quelques conseils ont été élaborés - en collaboration avec leur accompagnateur - par un groupe de randonneurs qui a été en butte aux remarques acerbes des hébergeurs et des transporteurs en raison de la taille et du poids excessifs de leurs bagages.

GROUPE

Les groupes sont constitués de 5 à 8 personnes.

ENCADREMENT

Sophie, Accompagnatrice en Montagne Jurassienne et Musher, spécialiste de la randonnée hivernale et des activités d'attelages de chiens.

MATERIEL FOURNI

Pour ces randonnées en raquettes il vous sera fourni une paire de raquettes "Inook Expert" très performantes. Leur système de fixation s'adapte à tous les types de chaussures (si vous avez un doute appelez-nous). Pour compléter l'équipement nous vous proposons des bâtons de ski.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr



Vêtements :

Les principes :

Pour le haut du corps, le **principe des 3 couches** permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur à raquettes, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Éviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard.
- 1 bonnet.
- 1 paire de moufles avec éventuellement des gants en soie et une paire de gants supplémentaire.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet)
- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.
- 1 paire de guêtres.
- Des sous-vêtements.
- 1 maillot de bain (facultatif).
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Equipement

- 1 sac à dos de 50 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Papier toilette + 1 briquet.
- Crème solaire + écran labial.
- Boîte plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- Un drap-sac. Les duvets sont inutiles.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.

DATES ET PRIX

Dates

Du 28 déc. au 01 janvier 2021

Prix par personne

955 €

En option :

- transfert Aller (jour 1) et Retour (jour 5) depuis la gare du Brassus = + 35 €/personne
- nuit supplémentaire en ½ pension = + 55 €/personne

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- la nourriture et l'hébergement en pension complète
- la mise à disposition d'un chien pour 1 ou 2 personnes
- le prêt des raquettes et des bâtons
- les transferts prévus au programme

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- l'équipement individuel
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- l'assurance annulation - assistance - rapatriement, interruption de séjour 3,9 %

POUR EN SAVOIR PLUS

VOTRE ROLE AVEC LES CHIENS

L'itinérance avec les chiens polaires plonge le randonneur dans un monde exceptionnel certes mais il convient de suivre une démarche rigoureuse pour que le raid se passe dans les conditions optimales. Il est évident qu'il vous est demandé de respecter l'animal dans toutes les conditions même les plus difficiles. Votre accompagnatrice sera présente pour vous guider et vous apprendre à gérer le chien en autonomie. Chacun d'entre vous aura la responsabilité des animaux: vous apprendrez à harnacher le chien, l'atteler à la pulka, le guider, le féliciter, l'encourager et l'aider dans les passages délicats (dévers, pentes fortes, forêts, faire la trace si la neige est profonde...). Chaque matin, nous chargerons ensemble le matériel collectif (thermos, vivres de courses, ravitaillement) dans les pulkas en gardant à l'esprit qu'elles doivent être chargées de manière équilibrée. Vous ferez parfois des équipes de 2 pour guider les chiens attelés aux pulkas ou vous pourrez aussi être seuls avec votre propre chien. Concernant le nourrissage des chiens, vous pourrez y participer sans problème, Il est même possible d'organiser des discussions nocturnes pour les moins frileux !

CLIMAT ET ENNEIGEMENT

Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous assurons tout de même le départ de nos séjours. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si il faut porter les raquettes sur le sac pour rejoindre la neige.

INFORMATION SUR LA REGION

Séjour au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

Situé au sud de la région de Franche-comté, l'itinéraire offre des vues intéressante sur 360°, mais on préférera s'attarder sur les Alpes que l'on découvre à l'Est et au Sud, depuis l'Eiger, jusqu'aux Ecrins. On voit parfois le Mont Pila au sud ouest !

L'itinéraire suit la crête sommitale du massif du Jura du Nord au Sud.

Coté Jura (N-Ouest) il s'agit d'une succession de plateau qui monte progressivement depuis la Bresse (plaine de la Saône). Ils sont recouverts de forêt et parsemés de lacs autour desquels l'homme à défriché pour y installer des villages et y faire de l'élevage laitier.

Coté Léman (S-Est), le Jura plonge plus ou moins brutalement sur la vallée du Rhône, occupée à cet endroit par un vaste lac !

Sur les crêtes le relief est vallonné et une végétation résiste sous forme de Bonzaï ! Quelques falaises sur la partie Sud de l'itinéraire offre une ambiance plus « alpine ».

Sur le dernier plateau, où nous dormons le 1^{er} soir, les villages sont nichés au creux de combes dans lesquels on trouve de petits lacs gelés, une végétation de tourbière (bouleaux) qui donne un aspect nordique.

BIBLIOGRAPHIE

- « Le Jura au Cœur » - Jacques Besson - Editions Gap
- « Jura, Montagne en partage » - Gérard Benoit à la Guillaume – Editions Olizane

CARTOGRAPHIE

Les cartes couvrant le secteur que nous allons traverser sont : Suisse 1/25000 "Vallée de Joux" et France IGN Top 25 n° 3327 ET (+ la carte 3426 OT si vous ne trouvez pas la carte Suisse).

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

CFF : trains suisses <http://www.sbb.ch/fr/>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiure.com www.allostop.net

Parc Naturel du Haut Jura : www.parc-haut-jura.fr

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID (4.3 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. **Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.**

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- **Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour toute autre épidémie)**

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement,
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les **séjours à l'étranger**, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex

x